

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 21 mars 2016.

Approbation unanime du procès-verbal de la séance du 15 mars 2016.

Mme Masson Séverine est nommée secrétaire de la séance

Les délibérations suivantes ont été entérinées :

- ⇒ Approbation du Compte Administratif 2015, budget de la commune
- ⇒ Approbation du Compte Administratif 2015, budget annexe de l'Eau
- ⇒ Approbation du Compte de Gestion 2015, budget de la commune
- ⇒ Approbation du Compte de Gestion 2015, budget annexe de l'Eau
- ⇒ Affectation du résultat exercice 2015, budget de la commune
- ⇒ Affectation du résultat exercice 2015, budget annexe de l'Eau
- ⇒ Vote du budget primitif 2016, budget de la commune
- ⇒ Vote du budget primitif 2016, budget annexe de l'Eau
- ⇒ Vote du taux des 3 taxes locales
- ⇒ Vote des subventions aux associations 2016
- ⇒ Appel de fonds d'aide aux jeunes (FAJ) 2016
- ⇒ Dépenses à imputer à l'article 6232 du BP 2016
- ⇒ Protection sociale complémentaire, participation de l'employeur
- ⇒ Adhésion à l'association de gestion du refuge d'animaux de Chilleurs aux Bois

INFORMATIONS SUR LES DECISIONS ET ACTIONS DU MAIRE DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS :

Monsieur le Maire informe :

- Du commencement des travaux de curage de la mare. M. Jublot apportera son aide à l'agent technique mais il faut laisser sécher
- 10 nouvelles barrières sont commandées pour finaliser le projet de sécurisation du bourg
- Différents MAPA (Marché A Procédure Adapté), fourniture d'électricité et réalisation d'un trottoir route de Gien, sont rédigés et feront l'objet d'un envoi cette semaine
- Les MAPA concernant les travaux de toiture de l'école, la création d'un nouvel espace sanitaire à la maternelle et le renforcement de canalisation d'eau potable à la Germinière seront lancés dès le retour des accords de subvention DETR et fonds d'investissement local 2016
- Les devis pour la bonde de la mare, la porte du presbytère ont été validés ce jour
- Un congélateur a été acheté et sera livré à la cantine cette semaine
- Un lave-vaisselle professionnel pour la salle polyvalente va être acheté suite à l'approbation du devis en séance
- Le bornage du terrain route d'Ouzouer a été effectué avec le cabinet Ragey
- Un courrier recommandé a été envoyé à ELIS afin de revoir les contrats pour les essuies mains (bobines torchons) installés sur les différents sites de la commune
- Rencontre avec Mme Fernandez, coordinatrice territoriale « Les CMR » pour l'intervention à l'école de musicien dans le cadre de l'éducation musical. Le temps consacré aux enfants ne sera pas réduit, seul le délai d'installation de l'intervenant sera diminué afin d'arriver à 2h30 d'activité facturée
- Refus de l'accueil d'un cirque à Nevoy 1^{ère} semaine de mai. Aucun emplacement disponible et nécessaire au bon fonctionnement d'une telle structure sur le territoire de la commune

Informations diverses :

Monsieur le Maire :

- Donne lecture de 2 lettres de remerciements, le CSC (club de randonnées pédestres de Briare) et l'AML (Association des Maires du Loiret)

Monsieur DARMOIS :

- Propose une formation PSC1 (premiers secours) aux membres du conseil

Monsieur DELAGE :

- Suite à la réunion de la commission fleurissement, 3 bacs floraux sont commandés et seront implantés place de la mairie

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 heures et 41 minutes.

Le Maire,
Michel BEEUWSAERT.